Date de création/révision: 26/02/2002

1/5

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1048

RAISON SOCIALE

JohnsonDiversey

Pas de risque spécifique connu

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TEEPOL

- REFERENCE 1048

- FOURNISSEUR JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent liquide pour tous nettoyages

manuels.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide tensio-active.

Constituants contribuant aux dangers

Tensio actifs anioniques - Xn; R22-38-41 5 à 15% Tensio-actifs anioniques - Xi; R38-41 < 5%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risque spécifique connu.

Date de création/révision: 26/02/2002

TEEPOL 2/5

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste si des troubles apparaissent. - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment avec de l'eau. - EN CAS D'INGESTION: Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition. Produit non inflammable. En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

Pas de risque d'explosion connu.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur. Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte. Laver les résidus à grande eau.

TEEPOL 3/5
Date de création/révision: 26/02/2002

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter les contacts prolongés avec la peau.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

En cas d'utilisation manuelle prolongée, port de gants recommandé.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL :

Fontaine oculaire et lavabo.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide limpide, de couleur verte, parfumé.

PH à 20°C : 5.0 à 6.0

Température de changement d'état

Se trouble vers 0°C, limpide vers +5°C

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non applicable

Densité

à 20°C : 1.028 - 1.036

Solubilité

miscible à l'eau en toutes proportions

TEEPOL

Date de création/révision: 26/02/2002

4/5

10-	STA	RII	ITE	FT	DE	ACTI\	/ITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT NON DANGEREUX.

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION :

- Peau: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation
- Yeux: ne provoque pas d'irritation dans les conditions normales d'utilisation ${\tt SENSIBILISATION}$: pas d'effet connu.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents.(décret et arrêtés du 24/12/87)

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

TEEPOL

Date de création/révision: 26/02/2002

5**/5**

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES						
Produit non classé dangereu						
Non soumis à la réglementat:	ion concernant l'é	étiquetage des	préparations			
dangereuses.						
16- AUTRES INFORMATIONS						
Recommandation 89/542						
		Concentration en %				
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +		
Phosphates						
Phosphonates						
Tensio-actifs anioniques		Х				
Tensio-actifs cationiques						
Tensio-actifs amphotères						
Tensio-actifs non ioniques						
Agents de blanchiment oxygénés						
Agents de blanchiment chlorés						
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)						
Acide nitriotriacétique (NTA)						
Phénols et phénols halogénés						
Paradichlorobenzene						
Hydrocarbures aromatiques						
Hydrocarbures alophatiques						
Halogénés						
Savons						
Zéolites			<u> </u>			
Polycarboxylates		†	<u> </u>			
·,	l l	Ī		1		

CONSERVATEURS : Présence

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99 Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com

ANNEXE

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles